



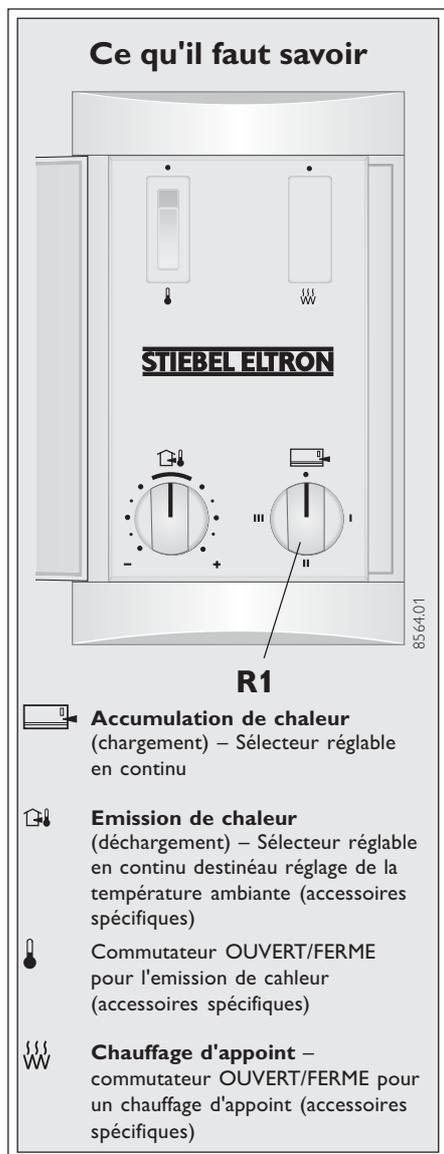
1. Notice d'utilisation pour l'utilisateur et l'installateur

1.1 Description de l'appareil

Les accumulateurs de chaleur permettent d'accumuler de la chaleur générée électriquement pendant les heures creuses où le prix du courant est le moins cher (selon l'entreprise d'électricité, en général pendant les heures de nuit). La chaleur est restituée conformément à la température ambiante souhaitée sous forme d'air chaud à travers une soufflerie, et aussi, dans une faible proportion, à travers la surface de l'appareil.

1.2 Utilisation

Pour utiliser l'appareil, relever le capot du panneau de commande (1) situé sur la face avant.



1.2.1 Accumulation de chaleur

Le niveau de charge de l'appareil se règle par l'intermédiaire du bouton **R1**. Il faut distinguer 2 mode de fonctionnement :

- le mode manuel (sans régulateur)
- le mode automatique (avec régulateur)

Sans régulation de charge automatique.

La charge peut être réglée en continu entre la position arrêt • et III selon la température extérieure.

Réglages conseillés :

- I = Intersaison (printemps / automne) correspond à environ un tiers de la capacité de charge.
- II = Hivers doux, correspond à environ deux tiers de la capacité de charge.
- III = Hiver rigoureux, correspond à la capacité de charge totale.
- = pas de charge

Vous disposerez rapidement de l'expérience nécessaire pour choisir le réglage approprié.

Avec régulation de charge automatique.

Positionner le bouton de réglage sur III. Dans ce cas, la charge est pilotée par la régulation automatique en fonction de la température extérieure.

Pour abaisser la température dans certaines pièces, il est également possible de placer le bouton sur une position de charge plus faible.

Se référer à la notice d'utilisation du régulateur de charge ou de la sous-tension de charge

1.2.2 Emission de chaleur

L'émission de chaleur (déchargement) est réglée par un thermostat d'ambiance Stiebel Eltron mural ou à intégrer dans l'appareil (accessoires spécifiques).

La température ambiante souhaitée doit être affichée sur le thermostat d'ambiance qui régule alors automatiquement l'émission de chaleur passant par la soufflerie si bien que la température ambiante sélectionnée est maintenue constante.

Les jours de grand froid, si on s'absente pendant plusieurs jours, il est conseillé de laisser enclenché le thermostat d'ambiance pour maintenir la température ambiante à 10°C par exemple, afin que la maison ou la pièce ne se refroidisse pas complètement (hors gel).

1.3 Consignes de sécurité



L'appareil ne doit pas être utilisé

- dans des locaux qui sont exposés aux produits chimiques, à la poussière, aux gaz ou aux vapeurs risquant de provoquer un incendie ou une explosion
- à proximité immédiate de conduites ou de réservoirs qui contiennent des matières inflammables ou explosives
- si les distances minimales par rapport aux objets ne sont pas respectées.

- Le montage (installation électrique) ainsi que la première mise en service et la maintenance de cet appareil doivent être effectués par un installateur agréé conformément à cette notice.
- En aucun cas, il ne faudra utiliser l'appareil pendant les travaux de pose, de ponçage, de vitrification, de nettoyage à l'essence ou d'entretien (aérosol, encaustique) du plancher et similaires.

Ensuite, la pièce doit être suffisamment aérée avant le chargement.

- Les parois extérieures ainsi que l'air sortant de l'appareil deviennent chaud (supérieures à 80 °C) pendant son fonctionnement. **Il existe un risque de brûlure !**

Tenir les enfants éloignés de l'appareil.

- Ne jamais déposer sur l'appareil ou à proximité immédiate tout objet combustible, inflammable ou isolant, des matériaux comme du linge, des couvertures, des revues, des récipients contenant de l'encaustique ou de l'essence, des bombes aérosols ou similaires. Ne jamais faire sécher du linge au dessus de l'appareil. **Risque d'inflammation !**

- Pour les objets de toute nature comme par ex. les meubles, les rideaux, les voilages et textiles ou autres matières inflammables ou non, il faut respecter les distances minimales suivantes par rapport à l'appareil, notamment à la grille de sortie d'air :
 - par rapport à la grille de sortie d'air ⇒ 500 mm
 - par rapport à la face latérale droite pour les parties inflammables ⇒ 100 mm
 - pour les parties non inflammables ⇒ 70 mm
 - par rapport à la face latérale gauche ⇒ 70 mm
 - par rapport au capot ⇒ 40 mm

L'air chaud doit pouvoir sortir sans rencontrer d'obstacle !

- L'autocollant joint aux présentes instructions d'utilisation et de montage „**Ne pas déposer ou adosser des objets**“ doit être collé bien visiblement sur le capot de l'appareil dans les locaux à usage professionnel comme par ex. les hôtels, les centres de vacances, les écoles, etc.

1.4 Entretien et maintenance

S'il apparaît de légères taches brunâtres sur le carter de l'appareil, il faudra les enlever le plus rapidement possible avec un chiffon humide.

L'appareil doit être nettoyé à froid avec les produits d'entretien habituels. Eviter d'utiliser des produits abrasifs et corrosifs.

Ne pas projeter de produit de nettoyage en aérosol dans les fentes d'air.

Le conduit de la soufflerie situé derrière la grille de sortie d'air (5) doit être vérifié par un professionnel tous les deux ans. Cet endroit est susceptible de s'encrasser légèrement.

Lors des contrôles périodiques d'entretien, nous vous conseillons de faire également vérifier les organes de régulations et de réglages. Au plus tard 10 ans après la mise en service du système, tous les éléments de régulations (charge, décharge) et systèmes de sécurité doivent être vérifiés par un installateur qualifié.

1.4.1 Nettoyage du filtre **R**

Le filtre (7) se trouvant dans la grille d'admission d'air (6) doit être nettoyé régulièrement pour que le déchargement de l'accumulateur de chaleur s'effectue correctement.

Lorsque que le filtre est encrassé, les ventilateurs se coupent.

Pour le nettoyage du filtre, procéder de la manière suivante :

- tirer vers l'avant le bord inférieur de la grille d'admission d'air (fermeture à dé clic) et le retirer ;
- sortir le filtre en appuyant sur la grille à l'aide d'un tournevis, par ex., et le nettoyer avec une brosse, un aspirateur ou autre ;
- replacer le filtre dans la grille et l'insérer dans les encoches ;
- placer la grille d'admission d'air en bas en biais sur les nopas au fond de l'appareil, la

faire basculer vers le haut et l'insérer dans les encoches derrière la grille de sortie d'air.

1.5 Remarque importante

⚠ Conserver soigneusement cette notice et la remettre au nouveau propriétaire si le cas se présente. La montrer au spécialiste pour tous travaux de réparation.

Que faire si ... ?

• La partie accumulateur ne chauffe pas ?

pour l'utilisateur

Vérifier ...

- ... si le sélecteur est réglé sur 3.
- ... dans la boîte à fusibles si les fusibles correspondants sont défectueux ou si le disjoncteur a coupé le circuit.

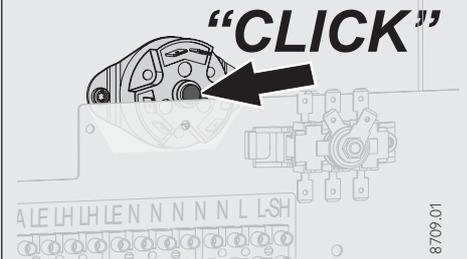
Supprimer la cause !

Si, après cela, le lendemain, la partie accumulateur ne s'est toujours pas réchauffée, faire venir un spécialiste.

pour l'installateur

Vérifier ...

- ... le bon fonctionnement d'un éventuel contacteur de charge.
- ... la tension aux bornes L1/L2/L3.
- ... un éventuel déclenchement de la sécurité thermique de surcharge **F1**.



• Que faire si la partie accumulateur avait une température du boîtier exceptionnellement élevée, même par temps doux ?

Vérifier ...

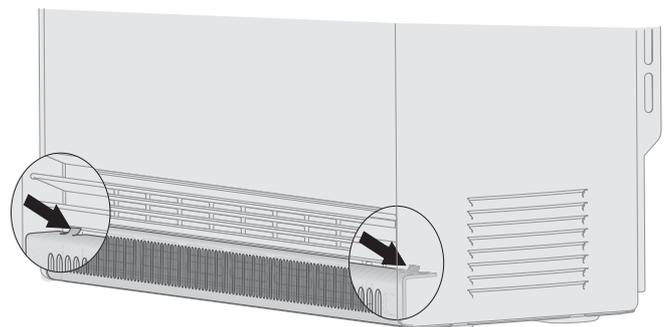
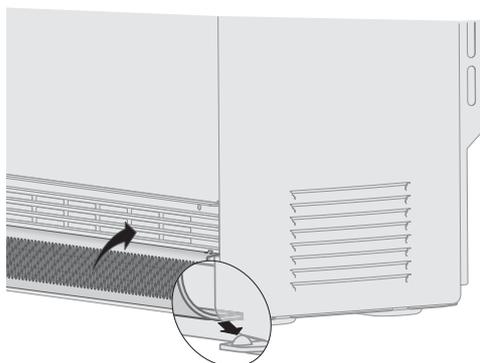
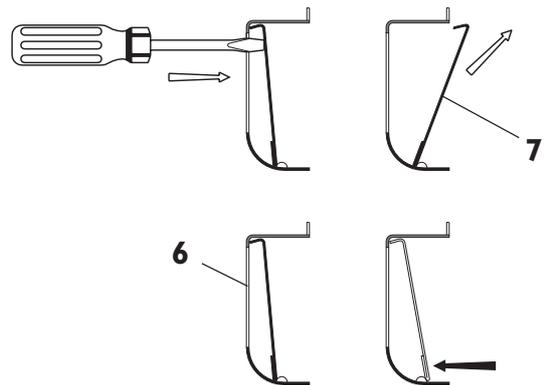
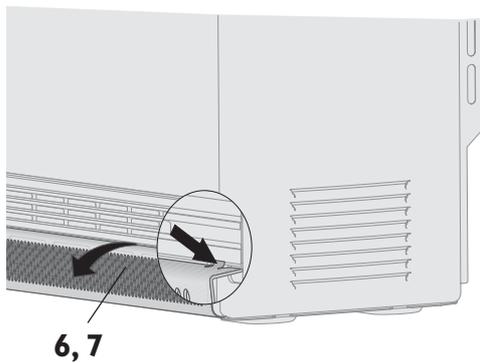
- ... si le thermostat d'ambiance déclenche la soufflerie.
- Si non, faire venir un spécialiste.**
- ... si le filtre à peluches de la grille d'entrée d'air est obstrué.

Supprimer la cause, voir 1.4.1!

Vérifier ...

- ... si le thermostat d'ambiance s'est enclenché et donne la tension sur la borne LE.
- ... si les ventilateurs tournent.
- ... si le limiteur de sécurité (**N5**, voir page 3) dans la sortie d'air est déclenché.
- ... si le signal Z1 de charge du régulateur central est présent aux bornes A1/Z1 de l'accumulateur.

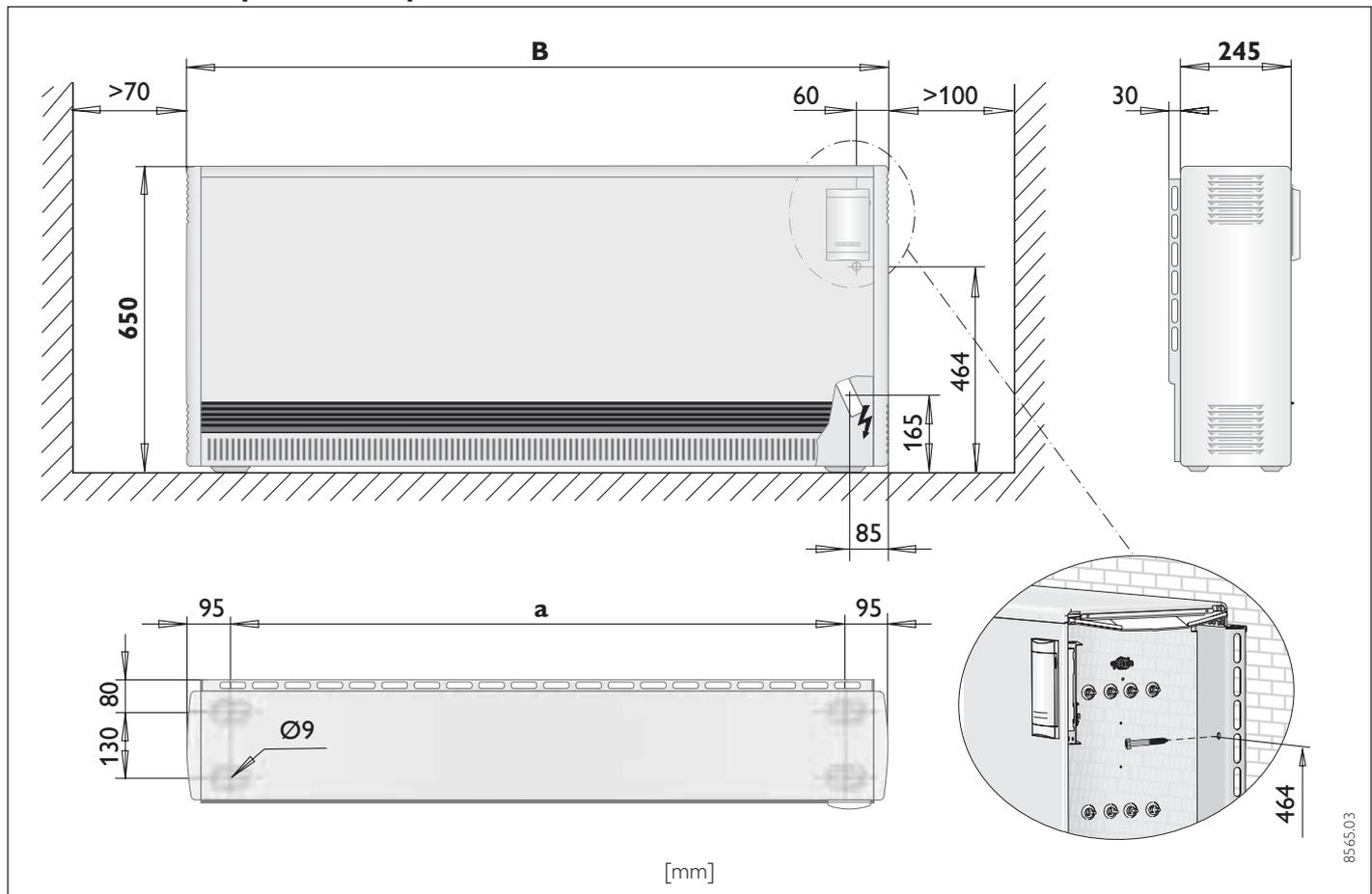
R





2. Notice de montage pour l'installateur

2.1 Caractéristiques techniques



		ETS 200	ETS 300	ETS 400	ETS 500	ETS 600	ETS 700
Large „B“	mm	605	780	955	1130	1305	1480
Poids (avec pierres d'accumulation)	kg	118	169	220	271	322	373
Distance „a“	mm	415	590	765	940	1115	1290
Raccordement		3/N/PE ~ 400 V 50 Hz + 1/N/PE ~ 230 V 50 Hz					
Puissance	kW	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0
Chargement de mesure	kWh	16	24	32	40	48	56
Chargement maxi P _H	kWh	17,0	25,5	35,0	42,0	51,0	61,5
Pierres d'accumulation							
Nombre de paquets (pierres)	unités	6 (12)	9 (18)	12 (24)	15 (30)	18 (36)	21 (42)
Poids des pierres	kg	86	129	172	215	258	301
Chauffage d'appoint (accessoires spécifiques)							
Puissance	kW	0,35	0,5	0,8	1,0	1,2	1,5

L'installation et le raccordement électrique doivent être réalisés par un spécialiste qui respectera cette notice de montage.

2.2 Description de l'appareil **A**

- 1** panneau de commande
- 2** capot
- 3** face latérale droite
- 4** face avant
- 5** grille de sortie d'air
- 6** grille d'admission d'air
- 7** filtre

- 8** face avant interne
- 9** pierres d'accumulation
- 10** tôle de protection
- 11** isolation thermique
- 12** isolation thermique du fond
- 13** volet d'air mélangé
- 14** conduit d'air
- 15** passe-câbles **G**
- 16** kit de conduit d'air **K**
- E5** corps de chauffe
- M1** soufflerie
- N5** thermostat de décharge

- A1** régulateur électronique de charge
- V4** Voyant de fonctionnement et de panne
- X16** adaptation du signal de commande à 4 étages
- X17** réducteur de puissance à 4 étages

2.2.1 Principe de fonctionnement

Les pierres d'accumulation sont réchauffées par les corps de chauffe situés entre les rangées de pierres d'accumulation. Le chargement est réglé en continu par le régulateur de charge **R1**.

Le début et la durée du temps de charge sont déterminés par l'entreprise d'électricité compétente.

2 limiteurs thermostatiques (**N4, N5**) ainsi qu'une sécurité thermique générale (**F1**) évitent toute surchauffe de l'accumulateur. Alors que les limiteurs se ré-enclenchent d'eux même, la sécurité générale nécessite en cas de réaction, l'intervention du spécialiste pour le réarmer par le bouton situé au centre de celui-ci.

La chaleur ainsi accumulée sera alors émise à l'aide d'une soufflerie et en partie à travers la surface de l'appareil. L'air ambiant est aspiré par la soufflerie (**M1**) à travers la grille d'admission d'air (**6**) puis il est pulsé à travers les conduits d'air des pierres d'accumulation (**9**) où il se réchauffe. Avant la sortie par la grille de sortie d'air (**5**), l'air chaud ainsi généré est mélangé par deux volets d'air mélangé à l'air ambiant plus froid afin que l'air sortant ne dépasse pas la température maximale autorisée. La position du volet d'air mélangé et donc le rapport de mélange de l'air est régulé par un régulateur à bilame.

2.2.2 Réduction de la puissance de raccordement

Il est possible de réduire de 3 étages de puissance la puissance de raccordement qui est réglée en usine au niveau maximum, en déplaçant ou en enlevant des cavaliers sur les bornes de raccordement et en réduisant en même temps le niveau de charge sur le régulateur de charge. (voir ci-dessous). Le dimensionnement des sections de ligne et la protection par fusibles doivent être effectués pour la puissance maximale possible de l'appareil.

Réduction du niveau de charge

C'est sur le régulateur électronique de charge (**A1**) que se trouve le cavalier **X17** permettant de sélectionner le niveau de charge de l'accumulateur, en partie en liaison avec la puissance de raccordement modifiable à 4 étages (positions I, II, III ou IV). En usine, c'est le niveau de charge de 100% qui a été présélectionné (position I).

Si le cavalier est enfilé sur une autre série de broches, on obtient un niveau de charge réduit (la température de coupure du régulateur électronique de charge est abaissée).

**Raccordement en 230 V triphasé

Modification de câblage à effectuer:

- enlever le fil sur E1 et le raccorder sur E5
- enlever le fil sur E5 et le raccorder sur E3
- enlever le fil sur E3 et le raccorder sur E1 (voir schéma page 31)

2.2.3 Régulateur électronique de charge

Comportement en cas d'anomalie

Le régulateur de charge dans l'appareil est réglé en usine sur „comportement positif en cas d'anomalie“ (**80% PS**), c'est-à-dire que l'appareil reçoit un chargement complet si la commande de charge est défectueuse (par ex. panne du signal de commande).

Sur „comportement négatif en cas d'anomalie“ (pas de chargement de l'accumulateur de chaleur), on peut passer à la position „80% NS“ en changeant le cavalier **X16**, si l'appareil est raccordé à une commande de charge numérique.

Fonctionnement avec commande de charge

Les remarques correspondantes indiquées

dans la notice d'utilisation et de montage de la commande de charge doivent être respectées.

Signal de commande

Le régulateur électronique de charge peut être raccordé à différents signaux de commande (ED) et peut donc être également intégré dans d'anciennes installations existantes. En usine, il est réglé sur un signal de commande AC (signal de tension alternative sur les bornes „A1 + A2“) avec ED 80%. En déplaçant les cavaliers **X16**, il est possible de sélectionner d'autres signaux ED (68/72, 37/40%). Cette opération est nécessaire si l'appareil est intégré dans une installation déjà existante qui commande le chargement avec l'un des signaux ED indiqués.

Raccordement au signal de commande DC (**X3**)

Si une commande de charge à signal de commande DC (tension continue 0,91 V – 1,43 V) est intégrée dans l'installation, le signal de commande doit être connecté aux bornes de commande recouvertes en usine „DC A1/Z1 (pôle plus) et DC A2/Z2 (pôle moins)“ (respecter la polarité !).

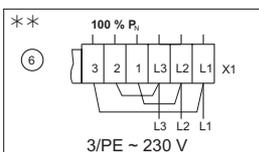
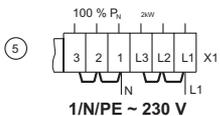
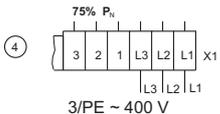
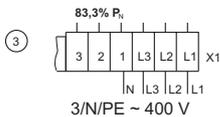
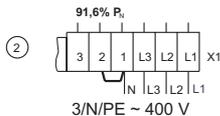
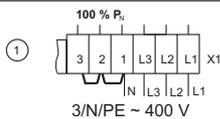


Le signal de commande AC de 230 V ne doit pas être raccordé aux bornes „DC + (A1/Z1) et DC – (A2/Z2)“. Cela détruirait le régulateur de charge.

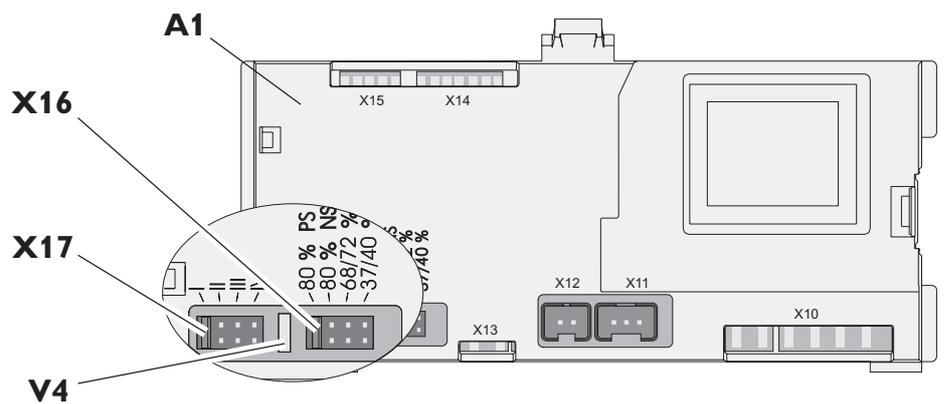
Indication de fonctionnement et d'anomalie (**V4**) sur le régulateur électronique de commande

La LED s'allume en „vert“ ⇒ pas d'anomalie
Le régulateur de charge fonctionne parfaitement.

Variantes de raccordement



7818.02



7747.02

Variantes de raccordement	①	②	③	④	⑤	⑥**
	100 %	91,6 %	83,3 %	75 %	100 %	100 %
	Variantes de puissance [kW]					
	Corps de chauffe 8h (série)					
Types						
ETS 200	2,0	1,83	1,67	1,5	2,0	2,0
ETS 300	3,0	2,75	2,5	2,25	3,0	3,0
ETS 400	4,0	3,66	3,33	3,0	4,0	4,0
ETS 500	5,0	4,58	4,16	3,75	5,0	5,0
ETS 600	6,0	5,5	5,0	4,5	6,0	6,0
ETS 700	7,0	6,42	5,83	5,25	7,0	7,0

La LED s'allume en „rouge“ ⇒ anomalie

a) Le sélecteur de chargement (R1) et/ou la sonde centrale (B1) est défectueux ou pas connecté.

b) Il manque le cavalier X17 pour la réduction du niveau de charge.

Il ne se produit pas de chargement.

La LED s'allume en „orange“ ⇒ anomalie

(uniquement avec régulateur de décharge intégré)

a) Régulateur de décharge (A2) interne défectueux.

b) la sonde de température d'ambiance (B2) est défectueuse ou non raccordée.

Il ne se produit pas de décharge.

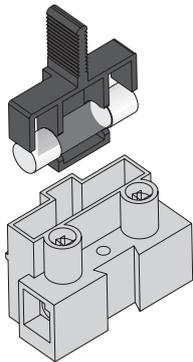
c) Le sélecteur de déchargement (R2) est défectueux ou non connecté.

La température ambiante est réglée sur env. 22°C.

Fusible radio 5x20mm 2A lent

Le module électronique de régulation de chientarge possède une sécurité trop dans circuit électrique par le biais d'un fusible.

Le porte-fusible est placé entre les bornes de raccordement X1 et X2.



Lors d'un remplacement, retirer la partie supérieure comprenant le fusible.



Durant cette opération, l'alimentation électrique est à interrompre.

2.3 Réglementations et normes

- Veiller à ne rien laisser dans l'emballage de l'appareil et des accessoires !
- Respecter l'ordonnance sur la construction et les garages du pays
- La surface d'installation doit présenter une résistance suffisante.

En cas de doute, demander conseil à un spécialiste du bâtiment (poids des accumulateurs de chaleur, cf. „caractéristiques techniques“).

- Les distances minimales par rapport aux objets qui se trouvent à proximité doivent être respectées **B**.
- Tous les travaux électriques de raccordement et d'installation doivent être réalisés d'après les normes VDE (0100), les spécifications de l'entreprise d'électricité compétente et conformément aux directives nationales et régionales.
- L'appareil doit pouvoir être déconnecté du réseau par un dispositif de coupure omnipolaire présentant une distance de coupure minimale de 3 mm. A cet effet, on peut utiliser des disjoncteurs, des fusibles etc.

- L'augmentation a posteriori de la puissance de raccordement doit faire l'objet d'une nouvelle autorisation par l'entreprise d'électricité compétente. Si l'augmentation de puissance a posteriori n'est pas signalée à l'entreprise d'électricité, cela signifie une rupture de contrat du contrat de fourniture d'électricité.

- Les matériels électriques doivent être adaptés à la consommation nominale des appareils.
- La plaque signalétique de l'appareil doit être respectée !
La tension indiquée doit correspondre à la tension du secteur.
- Pour la réalisation de l'exigence du VDE concernant la stabilité statique, l'appareil doit être solidement fixé.

2.4 Emplacement de montage



L'appareil ne doit pas

- être utilisé dans des locaux qui sont exposés aux produits chimiques, à la poussière, aux gaz ou aux vapeurs risquant de provoquer un incendie ou une explosion
- ni être utilisé à proximité immédiate de conduites ou de réservoirs qui conduisent ou contiennent des matières inflammables ou explosives.
- être utilisé si les distances minimales par rapport aux objets ne sont pas respectées.

Dans les ateliers ou dans d'autres locaux dans lesquels il se dégage des émanations de gaz d'échappement, d'odeurs d'huile et d'essence etc. ou dans lesquels on travaille avec des solvants et produits chimiques, il peut se former des mauvaises odeurs persistantes et il y a risque d'encrassement de l'appareil.

Mur d'installation

Vérifier que le mur d'installation est suffisamment porteur pour la fixation de l'appareil.

S'il n'y a pas de mur de fixation adéquat, l'appareil doit être fixé au sol (vissage directement sur le plancher ou au-dessus d'une console Vario [accessoires spécifiques]).

Plancher

L'emplacement d'installation de l'appareil doit être plan et suffisamment résistant pour que le carter ne se déforme pas.



Il faut garantir une constante thermique du mur de fixation d'au moins 85°C et du sol d'au moins 80°C.

2.5 Montage de l'appareil

Pour répondre aux exigences VDE en matière de stabilité statique, l'accumulateur de chaleur doit être sécurisé par une fixation murale ou au sol **H**.

Les vis et chevilles nécessaires pour la fixation de l'appareil ne sont pas comprises dans la livraison. Elles doivent être sélectionnées et fournies par l'installateur en fonction du matériau composant le mur.

Fixation murale

Il est prévu à l'arrière de l'appareil, dans la zone du coffret de commande, un trou dans lequel est insérée une vis prévue pour la fixation sur une paroi suffisamment portante (dimensions, cf. „caractéristiques techniques“, page 26). Avant de fixer l'appareil, il faut veiller à ce que les distances minimales autorisées soient respectées par rapport aux objets situés à proximité.

Fixation au sol

La fixation au sol s'effectue par l'assemblage du fond de l'appareil avec le sol au moyen de 4 trous de 9 mm de diamètre.

Cette fixation n'est possible que lorsque les grilles d'admission et de sortie d'air sont retirées et lorsque le kit de conduit d'air est retiré.

2.5.1 Installation de l'appareil

C - H

⇒ Dévisser la grille de sortie d'air (5) et retirer également la grille d'admission d'air (6) ;

⇒ Dévisser la face avant (4) ainsi que la face avant interne (8) placée derrière elle sur le bord inférieur, les faire basculer vers l'avant et les suspendre au bord supérieur en les soulevant légèrement ;

⇒ Soulever légèrement la face latérale droite (3) et la retirer ;

⇒ Faire passer dans l'appareil les lignes de raccordement au secteur ainsi que les lignes de raccordement pour le régulateur de charge et de décharge dans l'ouverture située à l'arrière de l'appareil (15) et faire le raccordement conformément au 2.5.2 (décaler la ligne de raccordement d'env. 260 mm et les raccourcir, façon à se qu'ils n'entrent pas en contact avec les arêtes des ouvertures d'aération du panneau latéral de l'appareil lors du remontage) ;

⇒ Poser l'appareil à l'emplacement prévu et le visser sur le mur de fixation (si la fixation au sol est obligatoire, le fixer au sol).

⇒ Retirer la tôle de protection (10) et les plaques de carton situées à l'intérieur. Elle doit être entièrement exempte de corps étrangers tels que résidus d'emballage, etc. ;



Vérifier que l'isolation thermique dans l'appareil n'a pas subi d'avarie pendant le transport et la remplacer le cas échéant.

Mise en place des pierres d'accumulation I - J

Les pierres d'accumulation sont livrées dans un emballage séparé.

Les pierres d'accumulation qui auraient subi de légères avaries pendant le transport peuvent être utilisées. Cela n'aura aucune incidence sur le fonctionnement de l'appareil.

Pour mettre en place les pierres d'accumulation (9), relever légèrement les corps de chauffe (E5). Placer la première pierre avec la cuvette recevant le corps de chauffe vers le haut à quelque distance de l'isolation thermique droite en dessous du corps de chauffe et la pousser sur l'isolation thermique droite et arrière. Les trous oblongs constituent les canaux de chauffe.

En relevant les corps de chauffe, veiller à ce que les orifices de passage dans l'isolation thermique latérale ne soient pas élargis par les corps de chauffe.

Enfin, pousser la tôle de protection (10) extraite de l'intérieur sur les pierres d'accumulation supérieures.

2.5.2 Raccordement électrique

Le branchement électrique pour les corps de chauffe peut se faire avec le courant triphasé 400 V (Y) ou avec le courant alternatif 230 V – 50 Hz.

Le raccordement avec NYM est possible. Le nombre de conduites d'amenée et de brins de conducteurs ainsi que les sections de lignes dépendent de la valeur de raccordement de l'appareil et du type du raccordement au secteur et des prescriptions particulières des entreprises d'électricité. Respecter à cet effet les schémas de connexions correspondants.



Lors du branchement de l'appareil à une commande de charge automatique, il peut apparaître une tension sur les bornes A1/Z1 et A2/Z2 même si les fusibles sont retirés !

Raccordement

Décharger en traction les lignes de raccordement électrique au besoin et les raccorder conformément au schéma de connexion électrique dans l'appareil (sur la face interne de la face latérale droite) ou au plan de raccordement ci-joint.

Si l'équerre destinée à recevoir les bornes de raccordement au secteur qui se trouve dans la zone du coffret de commande n'est pas facile d'accès en raison d'un écart latéral trop faible, il est possible de la basculer vers l'avant après avoir desserré (ne pas dévisser) la vis située à l'arrière pendant les opérations de raccordement.



Pendant la période de chargement, la tension (230 V) doit être appliquée sur la borne „L“ du bornier X2.

Si on ne dispose pas de bloc d'alimentation séparé, la borne „L1“ peut être pontée avec „L“. Dans ce cas, il faut également ponter la borne „N“ du bornier X2 avec la borne „N“ du bornier X1 (cette possibilité existe uniquement avec des thermostats d'ambiance muraux).



Il faut veiller absolument à ce que le raccordement du conducteur de protection soit impeccable !



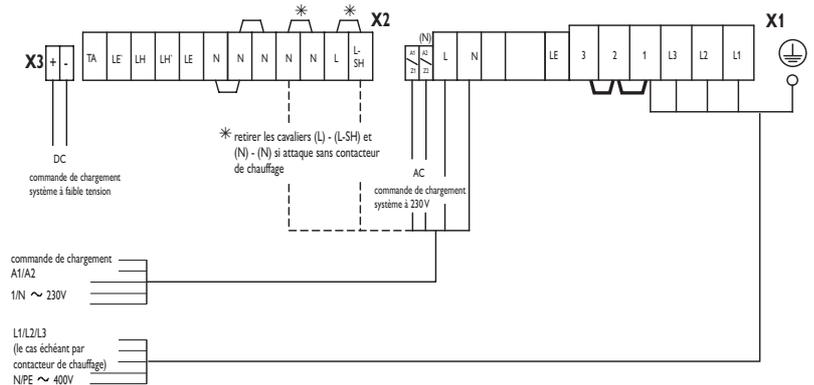
La ligne destinée au raccordement d'un signal de commande DC doit être recouverte d'une gaine isolante avant le raccordement à l'intérieur de l'appareil de la décharge en traction jusqu'à la borne de raccordement !

Commande sans contacteur-disjoncteur de chauffage

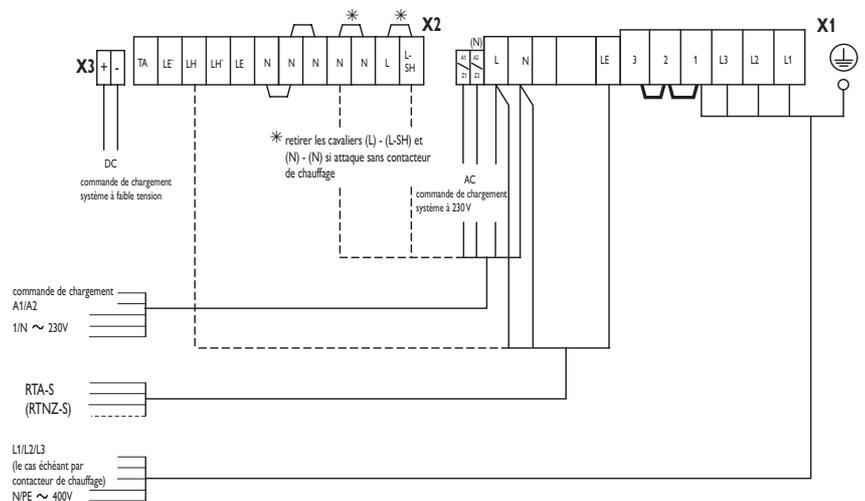
Si l'installation de contacteur-disjoncteur de chauffage (exigence de l'entreprise

Plan de raccordement ...

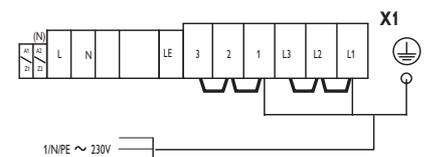
... pour les thermostat d'ambiance intégrés RTI-E3/RTI-EP2



... pour les thermostats d'ambiance muraux RTA-S/RTNZ-S



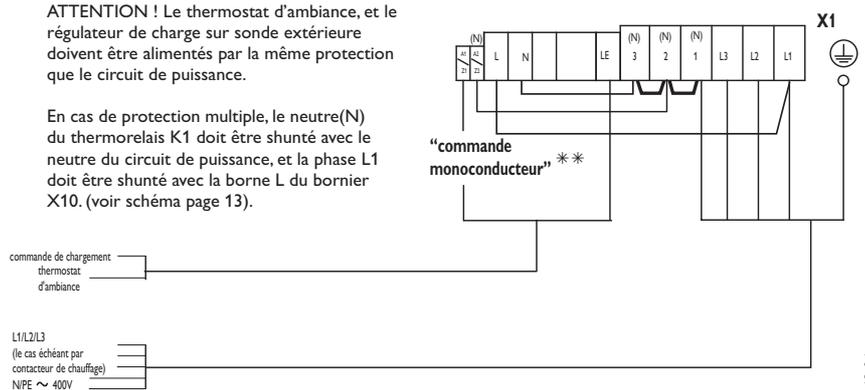
... avec raccordement monophasé



... avec échange d'accumulateur de chaleur "ancien-nouveau" avec thermostat d'ambiance mural et absence d'alimentation de jour

ATTENTION ! Le thermostat d'ambiance, et le régulateur de charge sur sonde extérieure doivent être alimentés par la même protection que le circuit de puissance.

En cas de protection multiple, le neutre (N) du thermorelais K1 doit être shunté avec le neutre du circuit de puissance, et la phase L1 doit être shunté avec la borne L du bornier X10. (voir schéma page 13).



d'électricité) n'est pas prévue, on peut utiliser le thermorelais intégré par le constructeur dans l'accumulateur de chaleur.

Pour cela, il faut raccorder soit les signaux EVU „LF+N“ soit les signaux „SH+N“ de la commande de charge respective directement aux bornes „L-SH+N“ de l'accumulateur de chaleur. Les remarques signalées d'un * dans le plan de raccordement ci-contre doivent être respectées.

Les corps de chauffe dans l'appareil seront ensuite activés uniquement si la validation LF a été accordée par l'entreprise d'électricité et si le régulateur électronique de charge autorise le chargement.

 Pour le fonctionnement avec „commande monoconducteur“ **, il faut poser un cavalier entre „N“ et „A2/Z2“.

Respecter la plaque signalétique de l'appareil !

Après le raccordement électrique, la petite boîte correspondant à la puissance de raccordement et à la durée de charge nominale de l'appareil sur la plaque signalétique de l'appareil et sur le schéma de connexion dans cette notice de montage doit être marquée à l'aide d'un stylo bille.

2.5.3 Appareil en état de fonctionnement

Nettoyage de l'appareil K - L

L'appareil ouvert est à aspirer après pose des briques réfractaires. Pour cela, il y a lieu de retirer le tiroir des ventilateurs.

⇒ Dévisser le kit de conduit d'air (16) et le retirer.

⇒ Relever légèrement la soufflerie (M1) après avoir desserré les vis située à l'avant sur les équerres de maintien et la retirer (attention à la pose du câble !).

Pour quelques appareils, l'équerre comprenant le limiteur (N5) est à déposer momentanément.

Veiller à ne pas endommager les fils conducteur des composants démontés temporairement.

⇒ Nettoyer la plaque du fond et la soufflerie (ne pas abîmer les lamelles !). Ensuite, remonter la soufflerie ainsi que le kit de conduit d'air (pose du câble correcte !).

Refermer l'appareil M - Q

⇒ Face avant interne avec l'isolation thermique basculée vers l'avant légèrement en biais sur le bord supérieur et la visser sur le bord inférieur ;

⇒ Accrocher la face latérale droite en haut et en bas ;

⇒ Accrocher la face avant en haut, la faire basculer en bas sur l'appareil et la fixer avec 3 vis (utiliser les trous filetés intérieurs) ;

⇒ Visser la grille de sortie d'air, serrer la vis à fond puis la dévisser d'un tour ;

⇒ Placer la grille d'admission d'air en bas en biais sur les nopas au fond de l'appareil, la faire basculer vers le haut et l'insérer dans les encoches derrière la grille de sortie d'air.

2.6 Première mise en service



Danger de court circuit

Lors de mesures sur les contacts du thermorelais, en cas de mise à la masse accidentelle, la sortie de la platine électronique est détruite.

Le voyant reste allumé „Vert“ malgré cela!

2.6.1 Contrôle de bon fonctionnement

Contrôler le fonctionnement de la soufflerie pour la partie accumulateur en mettant en marche le thermostat d'ambiance.

2.6.2 Chargement

Une fois le contrôle de bon fonctionnement effectué, les appareils peuvent être mis en service sans mesures particulières. Le chargement s'effectue soit manuellement avec le sélecteur du régulateur électronique de charge soit automatiquement par la commande de charge eltermatic existante.

Pendant le premier chargement, il faut noter le chargement en kWh et le comparer avec le chargement maximal autorisé à froid, indiqué dans les caractéristiques techniques. Le chargement constaté ne doit pas dépasser le chargement maximal autorisé à froid.



Lors du premier chargement, il peut se produire un dégagement d'odeur.

C'est pourquoi il faut veiller à ce que la pièce soit suffisamment ventilée (renouvellement d'air x 1,5 par ex. fenêtre en position basculée). Le premier chargement dans la chambre à coucher ne devrait pas se faire pendant qu'on y dort.

2.7 Réparation, transformation de l'appareil

Pour la réinstallation d'un appareil qui a été démonté pour être envoyé en réparation ou qui a déjà été en service à un autre endroit, il faut procéder comme pour la première installation conformément à cette notice de montage.

Dans ces cas-là, il faudra veiller particulièrement aux points suivants :

Les pièces de l'isolation thermique sur lesquelles on détecte des dommages ou des modifications qui pourraient nuire à la sécurité doivent être remplacées par des pièces neuves. Avant la mise en service, il faut effectuer un contrôle d'isolation et la mesure de la prise de courant nominale.

2.7.1 Transformation de l'appareil

Pour les travaux de transformation, d'extension et d'encastrement, il faut respecter l'instruction jointe au lot correspondant.

2.8 Lors de la remise de l'appareil

Expliquer le fonctionnement de l'appareil à l'utilisateur. Attirer particulièrement son attention sur les consignes de sécurité et lui remettre la notice d'utilisation et de montage.



3. Environnement et recyclage

Nous vous demandons de nous aider à préserver l'environnement. Pour ce faire, merci de vous débarrasser de l'emballage conformément aux règles nationales relatives au traitement des déchets.



4. Garantie

La garantie est à faire valoir dans le pays où l'appareil a été acheté. A cette fin, veuillez prendre contact avec la filiale Stiebel Eltron concernée, à défaut l'importateur agréé.



Le montage, les raccordements, la maintenance ainsi que la première mise en service sont à réaliser par un installateur qualifié.

Le fabricant ne saurait être rendu responsable des dommages causés par un appareil qui n'aurait pas été installé ou utilisé conformément à la notice de montage et d'utilisation jointe à l'appareil.

STIEBEL ELTRON	
ETS 700	
Nr. 074489 - 7673 - 000009	
3/N/PE ~ 400 V 50 Hz	
 5,25 5,83 6,42 7,01 7,60 8,19 8,78 9,37 9,96 10,55 kW	
1/N/PE ~ 230 V 50 Hz	
 1,7 kW	
 26 W	
  	

Symbole de plaque signalétique (Exemple ETS 700)



Poids total de l'appareil



Circuit de charge

Puissance électrique du circuit de charge en kW et durée de charge en heures creuses (ex. 8 h)



Circuit de restitution

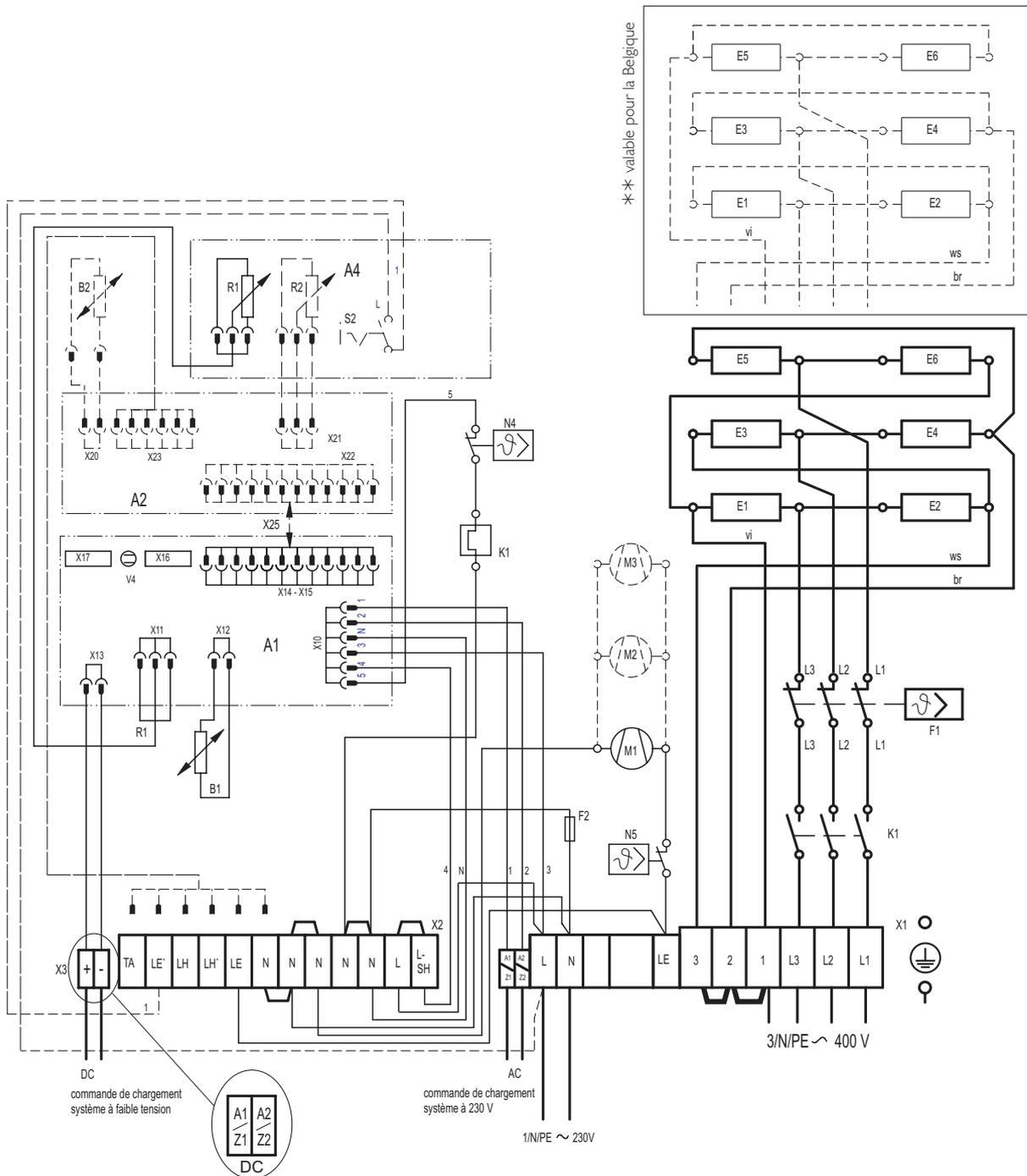
Puissance électrique de la résistance additionnelle et du/ou des ventilateurs



Résistance additionnelle



Ventilateur



Légende

- A1** Régulateur électronique de charge
- A4** Circuit du panneau de commande
- B1** Sonde de température du noyau (à 20 °C ≈ 541 Ω)
- E1-E6** Éléments chauffants
- F1** Sécurité thermique de surchauffe
- F2** Fusible radio (250V 2A lent)
- K1** Relais thermique
- M1-M2** Turbines
- N4** Thermostat de charge
- N5** Thermostat de décharge
- R1** Potenciomètre de charge 10 kΩ (bouton sélecteur)
- V4** Voyant de fonctionnement et de panne
- X1** Bornier de raccordement
- X2** Bornier de raccordement
- X3** Bornier des signaux de charge DC (0,9 - 1,43 V)
- X16** Adaptation du signal de commande à 4 étages
- X17** Réducteur de puissance à 4 étages

Accessoires spéciaux

(ne faisant pas partie de la livraison, lors du montage marquer les accessoires spéciaux avec une croix)

- RTI-E3** **RTI-EP2**
- A2** Thermostat d'ambiance électronique
- B2** Sonde du thermostat d'ambiance (à 20 °C ≈ 27,1 kΩ)
- R2** Potenciomètre du thermostat d'ambiance 10 kΩ
- S2** Interrupteur marche-arrêt du thermostat d'ambiance
- X25** Liaison interne A1-A2
- Résistance supplémentaire**
- E8** Résistance supplémentaire
- N2** Thermostat de la résistance supplémentaire
- N3** Thermostat de la résistance supplémentaire
- S1** Interrupteur marche-arrêt de la résistance supplémentaire

Lors du montage de la résistance supplémentaire (**E8**), tenir compte du pouvoir de coupure du thermostat d'ambiance.